

LA LETTRE DE M. BOURASSA AU SUJET DU BARÈME
PROVINCIAL D'ALLOCATIONS

[Traduction]

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, le premier ministre consentirait-il à déposer la lettre qu'il a reçue de M. Bourassa, avec le consentement de ce dernier, bien sûr?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Oui, monsieur l'Orateur. Je n'y vois pas d'inconvénient. Je vais me mettre en communication avec le cabinet de M. Bourassa et si celui-ci y consent, nous déposerons cette lettre. Il se peut qu'il l'ait alors lui-même rendue publique; quoi qu'il en soit, je vais sûrement donner suite à la suggestion.

* * *

LA SÉCURITÉ SOCIALE

L'ASSURANCE-CHÔMAGE ET LES INDÉPENDANTS—
L'INDEXATION DES ALLOCATIONS

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Étant donné que le gouvernement semble s'orienter vers une politique d'humanitarisme, comme l'a laissé échapper le premier ministre l'autre jour, compte-t-il maintenant proposer des projets de loi qui prévoient, l'un, une assurance-chômage à l'intention des personnes qui travaillent pour leur propre compte, et l'autre, un système d'augmentation automatique, proportionnelle au coût de la vie, des allocations versées en vertu des programmes fédéraux de sécurité sociale?

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LE GOUVERNEMENT DEVANT LES MESURES
DOUANIÈRES AMÉRICAINES

M. Lincoln Alexander (Hamilton-Ouest): J'ai une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Étant donné l'inquiétude des Canadiens, surtout à l'égard du programme DISC et de la surtaxe de 10 p. 100, le premier ministre va-t-il faire une déclaration réaliste relativement à la situation économique et, plus particulièrement, à l'objectif que l'on s'est fixé pour cette année en ce qui concerne l'emploi?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je vais examiner cette proposition très utile, monsieur l'Orateur.

* * *

LA LOI ÉLECTORALE DU CANADA

LE RAPPORT DU COMITÉ ET LES PROJETS DE
MODIFICATION

M. Les Benjamin (Regina Lake Centre): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au leader du gouvernement à la Chambre. Comme le comité spécial des dépenses électorales a déposé son rapport à la Chambre le 4 juin, le gouvernement prépare-t-il un projet de loi afin de modifier les articles 62 et 63 de la loi électorale du Canada et présentera-t-il une nouvelle mesure sur les dépenses électorales au cours de la présente session?

L'hon. Allan J. MacEachen (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, je voudrais réfléchir à la question.

M. Benjamin: Étant donné que le premier ministre s'est déclaré en faveur d'une réglementation des dépenses électorales et d'un remboursement par le trésor fédéral, peut-il donner l'assurance que la Chambre sera saisie d'un projet de loi pour compléter la révision de la loi électorale du Canada bien avant les prochaines élections fédérales?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je réfléchirai à la question avec le leader du gouvernement à la Chambre, monsieur l'Orateur.

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse aussi au leader du gouvernement à la Chambre. Voudrait-il consulter les autres leaders de parti afin de prendre les dispositions voulues pour raccourcir la période des débats, ce qui permettrait à la Chambre d'adopter la mesure législative importante touchant les dépenses d'élections avant que de nouvelles élections aient lieu?

• (2.20 p.m.)

M. l'Orateur: La question supplémentaire du député est posée sous forme de suggestion au ministre.

* * *

LES FINANCES

LE PROJET DE REVALORISATION DE L'OR ET DE
DÉVALUATION DU DOLLAR AMÉRICAIN—LE CANADA À
LA RÉUNION DES DIX

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. On annonce aujourd'hui que les pays du Marché commun se proposent de revaloriser l'or dans une tentative pour forcer la dévaluation du dollar américain. Le premier ministre voudrait-il dire à la Chambre si des instructions ont été données au ministre des Finances pour qu'il agisse comme médiateur entre les deux parties adverses? Voudrait-il aussi nous dire quelle attitude prendra le Canada à la réunion des Dix, prévue pour demain, en ce qui concerne toute cette question monétaire?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Lorsque le ministre des Finances rentrera d'Europe la semaine prochaine, il ne manquera pas, j'en suis sûr, de faire rapport à la Chambre sur l'attitude qu'il aura alors prise.

L'hon. M. Lambert: Le premier ministre nous donne-t-il à entendre que le ministre des Finances est libre d'agir, de prendre lui-même une initiative, ou le gouvernement lui a-t-il donné des directives? Advenant une dévaluation obligatoire du dollar des États-Unis comment réagira le Canada à l'effet qu'il en résultera sur la monnaie canadienne?

Le très hon. M. Trudeau: Le député devra attendre et se rendre compte par lui-même, monsieur l'Orateur.

[Plus tard]

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): J'aimerais poser une question supplémentaire à celle du député d'Edmonton-Ouest au sujet des directives qu'on aura données au ministre des Finances sur l'attitude que le Canada devra adopter avec le Groupe des Dix du Fonds monétaire international. Le premier ministre n'admettra-t-il